

Favoriser la naissance de start-ups pour en faire profiter tout un canton

Le Valais, via la fondation The Ark, mène une politique ambitieuse, afin de promouvoir les start-up sur son sol. Sébastien Mabillard, membre de la direction de CimArk, nous a expliqué quelles mesures avaient été mises en place pour favoriser l'éclosion de ces jeunes pousses, ainsi que pour les inciter à rester sur le territoire du canton.

Vincent Gillioz – SAB & Sébastien Mabillard – The Ark



Sébastien Mabillard, membre de la direction de CimArk

Quels sont les avantages de fonder une start-up dans un canton alpin comme le Valais ?

Le Valais a développé depuis plus de vingt ans, via la Fondation The Ark, tout un écosystème tourné vers l'innovation, l'industrie et les nouvelles technologies. La Fondation a privilégié les contacts avec les PME, les start-ups, les écoles et académies de la région, mais aussi au-delà des frontières cantonales. C'est cet environnement spécifique, empreint de compétences et d'esprit entrepreneurial, qui constitue certainement un des avantages à venir y développer son entreprise. Le Valais est sans aucun doute un espace propice aux entrepreneurs désireux de vouloir développer leur start-up dans un cadre stimulant et tout à la fois apaisant. A quelques encablures des centres urbains, dans un cadre alpin inspirant, et avec une palette complète de soutiens pragmatiques.

Que peut apporter « The Ark » / « CimArk » aux acteurs

souhaitant développer une start-up en Valais ?

Nous leur proposons, au travers des différents services de notre incubateur de start-ups, un environnement privilégié pour développer leur entreprise. Tout d'abord, nous accompagnons l'entrepreneur dans les différentes étapes du processus de création et de développement de leur entreprise. Cela peut durer jusqu'à 3 ans, de l'idée à la mise sur le marché. Cela passe par un coaching personnalisé et une intégration à l'écosystème entrepreneurial local. D'autre part, des locaux et des espaces spécifiques sont proposés aux start-up afin qu'elles puissent s'y établir et côtoyer d'autres entrepreneurs pour partager leurs expériences et expertises. Nous disposons de locaux dans les principales villes et régions du canton, aussi au cœur des montagnes, dans la région du Châble par exemple. Enfin, un réseau d'experts partenaires leur est proposé. Ils pourront ainsi traiter de problématiques spécifiques et techniques telles que le juridique, les affaires réglementaires ou la propriété intellectuelle. Cette année, pour la première fois, une start-up valaisanne (DePoly), basée à Sion, a été désignée start-up la plus prometteuse de Suisse. C'est une preuve que les outils mis en place en Valais fonctionnent.

Quelles sont les conditions pour bénéficier d'un soutien de la part de « The Ark » / « CimArk » ?

Il suffit simplement de proposer un projet innovant et ambitieux. Mais au-delà de cette évidence, le projet d'entreprise doit se développer dans les domaines plus spécifiques de la Fondation the Ark (sciences de la vie, sciences de l'ingénieur ou digitalisation). Il doit aussi pouvoir démontrer

sa viabilité économique, sa contribution au développement du tissu économique et à l'écosystème entrepreneurial du canton.

Quels sont les principaux besoins des personnes se lançant dans cette aventure ?

Bien souvent, c'est la nécessité de s'intégrer à un écosystème qui est le principal besoin pour les entrepreneurs et spécifiquement au démarrage. Il s'agit pour l'entrepreneur de se créer son propre réseau de partenaires, d'investisseurs ou de clients afin de démarrer son activité et répondre aux premiers défis de la création d'entreprise. Grâce à ce réseau, les entrepreneurs pourront répondre à leur problématique de stratégie de développement ou de financement de leurs activités. Et nous y contribuons de manière concrète via les prestations de The Ark et l'accompagnement de CimArk.

Dans quels domaines ces start-up sont-elles généralement actives ?

Dans le cadre de l'incubateur The Ark, ce sont plutôt des start-ups technologiques qui sont concernées. Elles sont principalement actives dans les sciences de la vie (biotechnologie, phytotechnologie), les sciences de l'ingénieur appliquées à l'énergie et aux ressources naturelles ou encore la digitalisation (intelligence artificielle, interface homme / machine).

Est-ce qu'après leur lancement ces start-up restent-elles en Valais ?

C'est notre vœu le plus cher. Et dans la grande majorité des cas, les start-ups issues de l'incubateur The Ark, s'installent dans notre canton et pérennisent leurs activités. Elles bénéficient ainsi d'une localisation

A propos de The Ark

Depuis 2004, The Ark, la Fondation pour l'innovation en Valais, accompagne les entrepreneurs et les chercheurs dans leur quête d'innovation et de croissance économique. Elle fonctionne sur la base de projets individuels et fournit des soutiens spécifiques selon les besoins des entreprises.

Elle remplit les missions suivantes :

Stimuler l'innovation : The Ark guide les entrepreneurs à chaque étape de leur parcours, de la conception à la réalisation de leurs nouvelles idées, en fournissant des conseils stratégiques et un soutien personnalisé.

Promouvoir la durabilité et la digitalisation : The Ark encourage, grâce à ses actions et soutiens, une innovation responsable et durable, qui fait appel à la digitalisation lorsque cela fait sens et lorsque cela crée de la valeur.

Mettre en valeur la recherche appliquée : The Ark facilite la transformation des découvertes de chercheurs en produits commerciaux, en offrant un accélérateur de valorisation, du brevetage à la commercialisation.

Faciliter les collaborations : The Ark crée un environnement propice aux collaborations entre chercheurs, entrepreneurs et partenaires industriels, pour des projets interentreprises à fort impact. Cela se fait via des événements et des mises en relation.

Soutenir l'écosystème : The Ark cultive un écosystème dynamique où l'innovation prospère, en offrant des ressources de pointe, des opportunités d'affaires et une expertise approfondie.

Informations complémentaires : theark.ch

unique, en connexion avec les acteurs de l'écosystème cantonal, bien que leurs marchés respectifs soient le plus souvent extérieurs au canton et à la Suisse.

Quel est l'apport économique ou technologique généré par ces start-up ?

Ces start-up contribuent à renforcer le tissu économique valaisan dans sa diversité et ses compétences technologiques et innovantes. L'image de l'économie cantonale est rendue plus attractive. L'écosystème entrepreneurial se dynamise. Des collaborations et de co-développement voient le jour entre start-up, PME et instituts de recherche.

ZUSAMMENFASSUNG

Von der Start-up-Förderung profitiert der ganze Kanton

Das Wallis unterstützt seit zwanzig Jahren die Gründung von innovativen Unternehmen und Start-ups. Dafür wurden zwei Hauptmassnahmen umgesetzt. Einerseits wurde über die Stiftung The Ark ein Umfeld geschaffen, das die Zusammenarbeit zwischen Unternehmen und regionalen wie auch ausserkantonalen Schulen und Ausbildungsstätten fördert. Andererseits wird eine Begleitung während den verschiedenen Phasen des Lebens eines Start-ups angeboten. Diese Betreuung von der Konzeption bis zur Etablierung des Unternehmens auf dem Markt kann bis zu drei Jahre dauern. In diesem Rahmen haben die Jungunternehmer Zugang zu Räumlichkeiten, die im ganzen

Wallis – auch in den Bergen – zu finden sind. Dieses Angebot besteht grundsätzlich für jedes Projekt, das als innovativ und ehrgeizig beurteilt wird, vor allem aber für Projekte in den Bereichen Biowissenschaften, Ingenieurwesen sowie Digitalisierung. In diesem Zusammenhang müssen die Projektträger auch die wirtschaftliche Tragfähigkeit ihres Geschäftsmodells und seinen Beitrag zur Entwicklung des Wirtschaftsgefüges sowie des unternehmerischen Ökosystems des Kantons aufzeigen. Bisher ist die Mehrheit der auch dank der Unterstützung von The Ark gegründeten Start-ups im Wallis geblieben, auch wenn sich ihre Absatzmärkte häufig ausserhalb des Kantons oder sogar ausserhalb der Schweiz befinden. Die Start-ups tragen dazu bei, die Walliser Wirtschaftsstruktur zu stärken und zu diversifizieren. Gleichzeitig entwickeln sie technologische und innovative Fähigkeiten. Auch die Attraktivität des Kantons als Unternehmensstandort wird so verbessert. Weitere Informationen: theark.ch

RIASSUNTO

Favorire la nascita di start-ups e farne beneficiare un intero cantone

Il Vallese sostiene da vent'anni la creazione di imprese innovative, oltre che di start-ups. A tal fine, sono state adottate due misure principali. Da un lato, si trattava di creare, attraverso la fondazione The Ark, un ecosistema che favorisse le interazioni tra gli imprenditori e le scuole o gli istituti di formazione regionali, ma anche

extra cantonali. Dall'altro, offrire un accompagnamento durante le varie fasi di creazione di nuovi germogli. Questo accompagnamento può durare tre anni, ossia dallo sviluppo del concetto di base all'insediamento dell'azienda sul mercato. In questo contesto, vengono offerti ai giovani imprenditori dei locali, distribuiti in tutto il Vallese ed anche in montagna. Questa offerta viene proposta per ogni progetto che si ritenga innovativo e ambizioso, ma soprattutto nel campo delle scienze della vita e dell'ingegneria, oltre che della digitalizzazione. In questo contesto, i responsabili dei progetti devono anche dimostrare la fattibilità economica del loro concetto, il suo contributo allo sviluppo del tessuto economico e dell'ecosistema imprenditoriale del cantone. Finora, la maggior parte delle start-ups create con il sostegno di The Ark sono restate in Vallese, anche se i loro mercati sono spesso al di fuori del cantone, o addirittura della Svizzera. Queste start-ups contribuiscono a rafforzare il tessuto economico vallesano, contribuendo alla sua diversità, sviluppando al contempo competenze tecnologiche e innovative. Anche l'attrattività dell'economia cantonale è migliorata. Informazioni complementari: theark.ch